

Le Télégramme

Bannalec

Les finances de Bannalec sont au vert

Publié le 27 février 2022 à 11h48



Le conseil de Bannalec s'est réuni ce vendredi. (Photo d'illustration Le Télégramme)

Le conseil municipal de Bannalec s'est réuni ce vendredi 25 février, salle Jean-Moulin. Christophe Le Roux, maire de la commune, a tenu à s'exprimer en début de séance concernant la guerre en Ukraine : « C'est une attaque franche et massive contre la démocratie. Un autocrate voyant un pays se libérer met tout en œuvre pour l'écraser ».

À la suite de cette déclaration, le conseil a débuté par l'annonce de l'achat du terrain de la maison abattue près de la gare, avec pour projet d'y créer une quinzaine de logements.

L'épargne de la commune augmente

Concernant le budget, le maire indique que l'économie de la commune est saine, avec un taux de chômage inférieur à 7 % pour Quimperlé Communauté, mais en notant une augmentation des emplois en CDD et de l'intérim. « Les charges municipales les plus importantes restent l'alimentation, via la restauration scolaire, l'entretien de voirie et l'énergie », remarque le premier édile. La commune n'a pas contracté d'emprunts en 2021, la situation budgétaire étant très favorable avec une augmentation de l'épargne nette (moins de dépenses) sans augmentation des impôts.

Création d'un parc éolien

Autres points abordés, la mise en place d'un conseiller numérique itinérant dans Quimperlé Communauté afin d'aider les habitants en difficulté dans leurs démarches administratives, ainsi que l'achat d'une parcelle de 49 m² au niveau de l'école Mona-Ozouf. Le dernier point est la création d'un parc éolien par l'entreprise Gaïa Energy, qui a reçu un vote favorable des élus afin de continuer l'étude du projet. Pour conclure ce conseil, la parole a été donnée aux habitants présents qui ont surtout interpellé le maire et les élus concernant ce dernier projet.